culture. Et l'on sent que, à la différence du mouvement de décembre 1995 où la réaction du secteur public s'était organisée d'abord sur la base de la défense du statut, dans ces mobilisations récentes la défense d'une certaine idée du « service public » n'est plus en position subalterne, ne sert plus à légitimer aux yeux de tous des revendications d'abord sectorielles. Que l'inquiétude est plus profonde, mais aussi plus vive la volonté de trouver la voie qui permettrait d'organiser le service au public selon une autre logique, une logique solidaire, centrée sur la satisfaction des besoins essentiels de tous.

On voudrait espérer qu'il s'agit là d'un processus de maturation qui traverse toute la société, et dont les différents mouvements sociaux montés sur la scène depuis 1995 ne seraient que l'expression visible, conjoncturelle, traduisant dans le langage de leur secteur une préoccupation, une interrogation qui, d'une manière ou d'une autre, est celle de toutes les couches subalternes. Et, pour revenir à l'objet de notre article, que le mouvement des chômeurs a été un moment de cette interrogation en actes, et que ses échecs en traduisent surtout les balbutiements.

Nicole Thé (mars 2000)

Publications disponibles à l'OCL

BROCHURES

- Kanaky: un bilan du néocolonialisme, 84 p., 15 F
- OCL: positions et orientations, 44 p., 10 F
- Construction / déconstruction du masculin ; Réseau européen proféministe, 16 p., 5 F
- L'Irlande et l'impérialisme britannique, 80 p., 15 F
- Fascisme: comprendre pour combattre, 28 p., 10 F

LIVRES

- Libération des femmes et projet libertaire, 152 p., 42 F
- Pour en finir avec le travail salarié, 214 p., 55 F

HORS-SÉRIE COURANT ALTERNATIF

- Il y a 30 ans: mai 1968, 32 p., 25 F
- Au-delà des frontières : résistons à la forteresse Europe, 36 p., 25 F
- Le mythe de la gauche : un siècle d'illusions sociales démocrates, 36 p., 25 F
- Contrôle social: tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes, 36 p., 25 F
- Ni rose, ni vert : arrêt immédiat du nucléaire, 36 p., 25 F

Pour commander une publication, recevoir un numéro gratuit de Courant alternatif ou s'abonner, avoir des infos sur l'OCL, écrire à OCL/Égrégore, BP 1213, 51058 Reims cedex (chèques à l'ordre de « La Galère »).

Supplément à « Courant alternatif » n°101, été 2000

ENTRE REVENDICATION ET SUBVERSION:



LE MOUVEMENT DES CHÔMEURS EN FRANCE



Entrée en contact avec le collectif AC! de Paris 18° en décembre 1995, à l'occasion des tentatives de liens intersectoriels sur le quartier, j'ai, pendant deux ans, participé à la vie de ce collectif alors à forte composante libertaire et, à travers lui, aux rencontres régionales et nationales d'AC!, ainsi qu'à l'équipe rédactionnelle du Fil à retordre, avant d'intégrer le collectif Barbès, issu de l'occupation de l'agence EDF du boulevard Barbès — qui, tout en prenant le relais de l'activité des chômeurs sur le quartier, a fait le choix de rester autonome (et de participer aux rencontres nationales de la Coordination des collectifs autonomes). J'ai aussi pris part à l'activité de la Coordination des travailleurs précaires depuis ses débuts en novembre 1997. Ce sont ces différentes expériences qui m'ont permis de dresser ce tableau, destiné à l'origine à des militants libertaires étrangers, mais à travers lequel j'ai aussi cherché à synthétiser les questions politiques que le mouvement me semblait soulever, à l'adresse de tous les militants, et notamment de ceux qui considèrent les questions du chômage et de la précarité comme centrales dans la lutte de classes aujourd'hui. J'ai toutefois un petit regret : que le caractère analytique de ce texte tende un peu à gommer toute la vitalité, toute l'énergie qui se sont déployées lors de ce mouvement, laissant par endroits des traces profondes dans les esprits de ceux qui y ont participé. À commencer par le mien...

N.T.

ANS ce qu'il est convenu d'appeler « le mouvement des chômeurs » de l'hiver 1997-1998 en France se sont croisées plusieurs exigences, qu'il n'est pas abusif de reclasser en deux pôles : celui d'une défense organisée des sans-travail stable condamnés à vivre d'allocations, et celui animé par un désir de subversion sociale capable de mettre en cause les règles de répartition inégale de la richesse sociale. Ces deux pôles ont coexisté, parfois dans une fusion originale bien que souvent conflictuelle, parfois dans une volonté de démarcation réciproque. Si je choisis de les prendre en examen séparément, c'est surtout pour arriver à dégager à la fois les enjeux et les succès ou les limites de l'un et de l'autre.

LA DÉFENSE ORGANISÉE DES SANS TRAVAIL

L'objet de ce texte n'étant pas de parler de la réalité du chômage en France, je me contenterai de signaler son ampleur (plus de 3 millions de chômeurs officiels, soit 13 % d'actifs, 4,5 millions selon des statistiques plus honnêtes, et, plus généralement, 7 millions de précarisés) et surtout sa permanence dans le temps. Même s'il a à l'origine frappé surtout les salariés des secteurs en voie de modernisation, il n'a cessé de croître pendant deux décennies, sans que cette progression se justifie par une situation de crise économique. Il s'agit donc bien d'un phénomène chronique. Peu à peu, il a pris valeur de problème de société. Dans un pays où l'État est traditionnellement légitimé à intervenir pour garantir une certaine cohésion entre les classes (à l'inverse du modèle anglo-saxon, où le « marché » prétend être roi, et du modèle méditerranéen, où famille et formes d'aide plus ou moins occultes, voire clientélaires, jouent le rôle d'amortisseurs), on ne s'étonnera donc pas que les gouvernements successifs aient eux-mêmes affiché « la lutte contre le

chômage » comme une de leurs priorités – ce qui leur a surtout permis de contribuer à la baisse des salaires et à faire avancer la précarité en introduisant, à destination des chômeurs de longue durée, de multiples sous-statuts de salariés.

similitude avec la précédente : un réseau militant de quartier héritier de contacts établis lors du mouvement de décembre 1995, dans lequel étaient présents des militants syndicaux de l'hôpital Pitié-Salpêtrière, a organisé un rassemblement dans l'hôpital afin de remettre en cause le traitement discriminatoire réservé aux malades non couverts par l'assurance maladie et le refus de soins parfois opposé aux sans-papiers. Une confrontation directe a alors pu être organisée entre chômeurs et salariés d'un côté, autorités de l'hôpital de l'autre, où toute la rage des victimes du manque de soins s'est exprimée sans médiation, et qui a rapidement débouché sur un engagement écrit du directeur.

Ces expériences montrent que, pour la défense des intérêts des couches prolétaires tenues en marge du monde du travail, d'autres méthodes que syndicales sont possibles. Des luttes peuvent se mener pour la satisfaction des besoins fondamentaux de tous en s'appuyant sur une conjonction de forces organisées sur le quartier et dans les entreprises concernées. A une échelle significative, une telle conjonction pourrait ouvrir des perspectives nouvelles. Aux collectifs de chômeurs elle pourrait permettre de sortir du piège auxquels ils sont régulièrement confrontés lorsqu'ils cherchent à obtenir des résultats concrets pour ceux dont ils prennent la défense : se voir contraints d'accepter, parfois même de proposer, un traitement spécifique pour les pauvres, entérinant par là la mise en place d'un système de gestion de l'exclusion. Aux salariés elle pourrait offrir, par la solidarité active envers les plus pauvres, un moyen de sortir des impasses dans lesquelles les luttes sectorielles ou catégorielles se trouvent souvent engagées à une époque où l'offensive capitaliste tend à imposer sa logique marchande à tous les niveaux d'organisation de la société. Deux exemples au moins de ce possible ont été mis en lumière dans le cadre du mouvement des chômeurs, même s'il s'aqit en l'occurrence de conjonctions manquées.

Les chômeurs en lutte contre les coupures d'électricité dans les foyers ont cherché à faire la jonction avec la lutte des salariés d'EDF contre la privatisation. S'ils ne s'étaient heurtés au poids interne de la CGT, qui n'a pas hésité à renoncer à s'opposer à la restructuration d'EDF contre le maintien du statut spécifique des agents, une vraie bataille contre la logique marchande d'EDF aurait peut-être pu se mener, associant la notion de service public non plus à la simple défense de l'entreprise publique, mais à la satisfaction égalitaire d'un besoin essentiel, sous des formes respectant l'environnement et la vie des générations futures (d'où une articulation avec la lutte antinucléaire)¹¹. Quant à la lutte des chômeurs pour l'accès aux transports publics, elle aurait pu – si les militants syndicaux avaient voulu prendre au sérieux le discours sur la gratuité des transports pour tous tenu par certains « marginaux » du mouvement des chômeurs, mais aussi si les stratèges des orgas de chômeurs n'avaient pas constamment usé de l'argument de l'urgence pour orienter la mobilisation vers des transports gratuits pour les chômeurs – rejoindre la lutte des cheminots contre les agressions dont ils sont parfois victimes, permettant un dépassement de la logique sécuritaire (et de fait policière) dans laquelle ils tendent à s'enfermer.

Si la combativité et la tension vers l'unité ont manqué pour rendre ces conjonctions possibles, il n'est pas interdit, au regard des luttes récentes des salariés en France, de tenter une hypothèse plus optimiste. Dans les grèves qui agitent les hôpitaux depuis novembre dernier, l'on voit progresser une réflexion sur les conséquences de la logique de rentabilité que le pouvoir impose aux hôpitaux : la carence d'effectifs, la précarisation et la flexibilité du travail ne sont pas seulement dénoncées en tant que sources de détérioration des conditions de travail, mais aussi des soins dispensés aux malades. De même, dans la lutte du milieu enseignant contre la réforme Allègre, la dénonciation de la précarité et du manque de professeurs s'articule à une dénonciation de la version libérale de l'enseignement qui prétend, pour faire court, substituer la formation à la

^{11.} Ce qu'a tenté de faire le « collectif Barbès », héritier de l'expérience de l'occupation de l'agence Barbès, en lien avec des militants de CNT-Energie et SUD-Energie. On peut s'informer de ses tentatives en lisant le seul numéro de son journal *Haute Tension* ou l'article « Le collectif Barbès se raconte », à paraître dans le supplément « Précarité » du *Monde libertaire* de mai 2000. E-mail du collectif : Barbes@malang.remcomp.com

social massif, pourquoi cette solution s'imposerait-elle d'elle-même? Il ne reste donc plus qu'à convaincre les capitalistes... ce que des théoriciens du revenu garanti comme Negri ou Moulier n'hésitent pas à tenter de faire¹º. Pas tout à fait sans succès d'ailleurs, puisque certains patrons commencent à trouver du charme à cette idée, sous sa version libérale de « revenu d'existence ». Et pour cause : en venant éventuellement en complément des revenus salariaux, celui-ci serait la porte ouverte à la suppression du SMIC et à la généralisation des très bas salaires...

La lutte pour la satisfaction des besoins fondamentaux

L'impact du mouvement des chômeurs dans l'opinion a permis que se prennent aussi des initiatives sur la base de regroupements militants circonstanciels, portés par l'idée que ce moment d'agitation sociale élargissait soudain l'horizon du possible. Ces initiatives, qui n'avaient rien de préconçu, ont été à mes yeux les plus riches de sens. Elles sont difficiles à recenser car elles ont été assimilées aux initiatives des associations ou collectifs de chômeurs constitués, mais il est certain qu'elles ont été bien plus nombreuses en province, où les réseaux militants locaux sont spontanément plus transversaux qu'à Paris, victime de la proximité des batailles d'appareils. Je m'arrêterai toutefois sur une expérience parisienne que je connais bien : l'occupation de l'agence EDF du boulevard Barbès.

Cette occupation a été organisée par un groupe de militants, contactés par le groupe AC! local qui bénéficiait de contacts établis sur le quartier à l'occasion du mouvement de décembre 1995 puis du soutien aux sans-papiers de l'église Saint-Bernard. Il s'agissait essentiellement au départ de militants salariés, mais très vite s'est joint au groupe des chômeurs du quartier ou déjà enqaqés dans le mouvement. L'occupation, qui a duré huit jours, a été tenue de jour par les chômeurs, la jonction avec les salariés se faisant le soir, dans le cadre de l'AG quotidienne puis des débats informels. Cette forte dynamique unitaire a permis la mise en commun spontanée des savoir-faire militants et une volonté de faire obstacle à toute manifestation d'esprit de chapelle, tout en encourageant des pratiques de démocratie de base (toute discussion avec le directeur se faisait avec l'ensemble des occupants, et toute décision importante se prenait en AG). Mais elle était aussi servie par le fait que l'occupation était motivée par un objectif concret précis, à la mesure des forces réelles : obtenir du directeur d'agence l'arrêt des coupures d'électricité imposées brutalement aux foyers trop pauvres pour payer leurs factures (des factures souvent très élevées, en raison de la politique du tout-électrique encouragée par EDF avec la complicité des promoteurs ou des propriétaires sans scrupules). En ceci, elle rompait avec la logique essentiellement symbolique et agitatoire des occupations antérieures, et échappait aux calculs stratégiques des appareils des organisations de chômeurs, absents de la lutte.

Ce contexte a permis que s'imposent quasiment d'elles-mêmes des pratiques nouvelles, toutes motivées par une volonté d'élargissement : la recherche systématique de contact avec la population locale confrontée à la pauvreté (nous avions imposé que l'agence reste ouverte, ce qui permettait d'entrer en contact avec les personnes venues tenter de négocier un report de paiement, et de prendre ainsi toute la mesure du problème) et la recherche de liens avec les salariés de l'entreprise concernée (difficile, il est vrai, en raison de la mise à distance des salariés de l'agence et de la prise de distance de fait de la CGT-EDF, syndicat majoritaire mais ouvertement cogestionnaire). Dans les contacts avec les journalistes venus sur place (étrangers surtout, les médias français s'autocensurant pour ne pas avoir à renoncer à la manne publicitaire d'EDF), toujours dans le souci de ne pas faire le choix du repli sur soi, nous avons tenté de négocier la manière de filmer et de poser les questions.

Signalons une autre initiative prise dans le sud de Paris, plus brève mais présentant une certaine

Un syndicalisme de chômeurs en construction

Lorsque éclate le mouvement en décembre 1997, cela fait une décennie que des tentatives sont faites pour organiser les chômeurs, à partir de motivations diverses :

- Des chômeurs mieux armés ou plus réactifs que d'autres retrouvent un nouveau souffle en investissant leurs énergies dans une forme d'autodéfense ; c'est ce genre de réactions qui a donné naissance à certaines des associations qui se fédéreront dans le MNCP, où la priorité sera donnée, selon les endroits, au travail revendicatif ou aux activités de services aux chômeurs.
- Des militants syndicaux, de tradition chrétienne notamment, scandalisés par la misère croissante produite par une société qui continue d'accumuler des richesses, cherchent à provoquer un sursaut moral de la société; en cela ils en rejoignent d'autres, de sensibilité d'extrême gauche, qui entrevoient aussi le risque d'une division durable de l'unité de classe. C'est cette jonction qui motivera le regroupement militant baptisé « Agir ensemble contre le chômage » (AC!), créé à l'origine pour mettre sur pied la première marche des chômeurs à travers la France, en 1993. Reposant sur une association circonstancielle de militants politiques et syndicaux et de certaines des premières victimes de ce qu'il est convenu d'appeler l'« exclusion » (les premiers encadrant la troupe), cette marche sera porteuse d'une telle dynamique que les collectifs locaux qui s'étaient créés pour la circonstance décideront de se maintenir en vie. Ainsi naît AC!, organisation hybride (fédération de syndicats et d'associations d'extrême gauche et réseau de collectifs locaux), qui sera pour beaucoup dans la maturation de la réflexion sur la question du chômage. D'une simple dénonciation de l'injustice sociale faite aux chômeurs, on passera au fil des ans à une perception plus nette de la fonction du chômage dans la gestion capitaliste : faire peser une menace sur l'ensemble de la classe travailleuse, pour lui faire accepter une intensification du travail et une baisse des salaires ; autrement dit, permettre aux patrons de réduire la part des profits qu'ils doivent céder à leurs salariés. La « lutte contre le chômage » prend, dans cette optique, un caractère fortement unificateur, le sentiment profond d'injustice arrivant à s'articuler à une dénonciation des intérêts qui travaillent à l'aggravation des inégalités sociales. Cela explique qu'aient pu coexister à l'intérieur d'AC!, à côté des chômeurs attirés par l'action collective, des militants de presque toute la palette syndicale et politique d'extrême gauche, libertaires compris - sur une plateforme revendicative associant l'exigence d'un revenu « décent » pour tous à celle d'une réduction du temps de travail massive et sans contrepartie.
- Enfin, des militants d'organisations politiques dont le souci principal est d'occuper un terrain encore en friche au profit de leur organisation. C'est la démarche qui donne naissance à l'association APEIS, émanation directe des secteurs les plus staliniens du PC. Mais cette logique n'est pas absente des autres regroupements (la Ligue communiste révolutionnaire a des visées stratégiques très claires sur AC!, par exemple).

Le caractère peu sympathique de cette dernière motivation ne l'empêche pas d'être fondée sur la perception d'une réalité : en France, le chômage ne s'attaque pas avec la même virulence à toutes les couches de travailleurs. Certains y sont plus exposés que d'autres, notamment les jeunes non qualifiés et les travailleurs les plus âgés, facilement jugés non compétitifs (il existe aussi une surexposition des femmes au chômage, mais masquée par le fort développement du temps partiel). En d'autres termes, malgré une offre de travail qui ne s'est jamais vraiment tarie, une certaine frange de la société tend à se faire marginaliser du marché du travail. Ce que traduit bien la progression continue du chômage de longue durée, y compris lors des périodes où les statistiques enregistrent une légère baisse du chômage global. Or les chômeurs dont la situation de chômage se prolonge sont les plus mal protégés du risque de grande pauvreté, risque que l'instauration en 1988 du RMI (2 500 F par mois) n'a fait que tempérer. Et cette réalité n'a fait que s'aggraver au fil des années, avec les révisions successives des règles d'indemnisation des chômeurs par la caisse d'assurance chômage, qui n'ont fait que pénaliser un peu plus, au nom du nécessaire équilibre financier, ceux qui ont le plus de mal à retrouver du travail (la fameuse

^{10.} Comme le montre bien dans son *Économie de la misère* (éd. La Digitale) Claude Guillon, dont la belle verve critique s'épuise malheureusement dès qu'il s'agit de formuler une perspective différente de celle avancée par ceux qu'il démolit. Je ne vois guère en effet comment le « désir » peut servir de perspective collective.

« dégressivité » des allocations) et les précaires. De toute évidence, il y a donc une catégorie sociale dont la situation exigerait un travail de défense collective organisée – ce que l'on pourrait appeler un syndicalisme de chômeurs. Nécessité qui, au fil des ans, a fini par s'imposer dans les esprits. C'est sans doute ainsi que s'explique, par exemple, la montée en puissance de la « tendance revenu » au sein d'AC!, tendance qui travaille à focaliser toute la critique et toute l'énergie d'AC! sur la lutte revendicative en faveur d'un revenu garanti à tous.

Mais pourquoi les confédérations syndicales, si promptes à revendiquer leur monopole de la représentation des salariés, n'ont-elles pour ainsi dire rien fait pour occuper ce terrain (à l'exception relative, nous le verrons plus loin, de la CGT) ? Sans doute parce qu'elles ont été vidées de leurs énergies militantes par le choix, fait depuis longtemps mais très accentué par leur collaboration avec la gauche au pouvoir, de privilégier toutes les formes de pouvoir institutionnel, source de financements indirects sûrs, plutôt que de travailler à maintenir une implantation dans le monde du travail de plus en plus aléatoire - logique que la croissance du chômage ne peut qu'accentuer : les intérêts des chômeurs ne se défendent dans aucun comité d'entreprise ou commission paritaire, mais seulement dans la rue. Sans oublier que la caisse d'assurance chômage, l'Unedic, est cogérée par... les grandes confédérations syndicales. Alors, si, pour protéger l'équilibre financier de cet organisme menacé par la croissance du nombre d'indemnisables, la solution consiste à sacrifier, d'un commun accord avec le patronat, la partie la moins « opérationnelle » - et la moins armée pour se défendre - des salariés, pourquoi s'en priver ? Que soit ainsi mis à mal le principe même d'assurance collective sur lequel est fondé le système dont ils ont la gestion partagée depuis l'après-querre – et qui exigerait, en toute logique, une augmentation des cotisations chômage à la hauteur du risque réel - et qu'une frange entière de la classe ouvrière se trouve du coup renvoyée dans la dépendance de l'État – le gouvernement décidant seul du montant et des règles d'attribution des allocations de survie dites « minima sociaux » (d'environ 2 500 F par mois) - ne peut tout au plus que poser quelques problèmes de conscience aux plus honnêtes de leurs bureaucrates².

Ces choix comportent en fait un seul risque pour les confédérations syndicales : que toutes ces mesures restrictives fassent monter l'exigence d'une lutte collective des exclus du travail qui mettrait en lumière leurs responsabilités dans le sale traitement réservé aux travailleurs les plus fragilisés.

Risque bien réel, en fait. Surtout si l'on considère que, dans AC!, la dissidence syndicale est fortement représentée : SUD, « CFDT en lutte » et plus généralement ce qui deviendra le « groupe des dix », y ont un poids non négligeable, à travers leur soutien financier et la présence active de leurs militants (qui sont parfois permanents syndicaux); la CNT est elle-même présente dans certains collectifs locaux. En ce sens, la position « patronale » des confédérations syndicales gestionnaires de l'Unedic ne peut qu'apporter de l'eau au moulin du syndicalisme de rupture...

On ne s'étonnera pas, dans ce contexte, de l'hostilité syndicale vis-à-vis des embryons d'organisations de chômeurs. Mais l'hostilité n'exclut pas une certaine proximité de pensée. On sait qu'en France la dissidence syndicale se démarque des grandes confédérations plus sur des objectifs que sur des pratiques. La délégation permanente de pouvoir, notamment, n'a jamais, sauf dans la CNT, été mise en discussion. Il est donc assez logique que nos responsables d'associations de chômeurs aient tendance à expliquer les fourvoiements syndicaux dans la gestion de l'Unedic par l'absence de représentation des chômeurs dans cette instance. Et, sans états d'âme, à se proposer pour combler eux-mêmes cette carence...

idéologique, il a travaillé à redonner une valeur positive au choix du non-travail, assimilant refus du travail à radicalité.

Il est difficile d'interroger la validité théorique d'une telle position, car, répondant surtout à un besoin d'identité collective positive, elle a toujours été posée en axiome. En fait, le critère du refus du travail leur a essentiellement permis d'établir une lique de démarcation vis-à-vis des orgas de chômeurs, classées indifféremment dans le camp des « idéologues du travail » - catégorie recouvrant aussi bien ceux qui réclament un travail comme condition de la réintégration sociale et de la dignité (position des comités CGT), un travail et, en attendant, un revenu décent (position de l'APEIS), ou un revenu décent pour tous, indépendamment de toute condition de retour au travail (position dominante au sein d'AC!). Mais personne parmi eux ne semble s'être sérieusement demandé comment le refus du travail peut se justifier aux yeux de travailleurs surchargés de boulot et mal payés, mais payant les cotisations qui permettent aux partisans du refus du travail de survivre...

Au fond, le pôle Jussieu semblait dire : le point de vue des travailleurs ne nous intéresse pas, puisqu'ils ont le tort de vouloir travailler... Cette indifférence vis-à-vis des autres prolétaires - perceptible aussi dans leur refus de principe de tout contact avec les médias quels qu'ils soient et qu'elles qu'en soient les modalités, ainsi qu'à l'évitement du débat revendicatif, le tout compensé par une survalorisation de la sociabilité - a pourtant marqué les limites de l'expérience. L'afflux de personnes nouvelles s'est assez vite tari, et, quand les « actions » organisées ont fini par déclencher la répression (l'absence d'encadrement « officiel » et de couverture médiatique les y exposant directement), les premiers tiraillements sérieux ont vu le jour. Les différents squats collectifs issus du regroupement de Jussieu finiront, dans l'année qui suivra, par mourir l'un après l'autre de leurs propres conflits internes9. Du pôle parisien des « chômeurs heureux », seul le TCP résistera, poursuivant son activité, amorcée bien avant le mouvement, d'auto-organisation des chômeurs par l'entraide et la contestation des formes de contrôle social qui pèse sur eux.

Parmi ceux qui font le choix de ne pas s'insérer sur le marché du travail, il est cependant un groupe qui tente d'articuler ce choix à une recherche de transformation sociale : les partisans du « revenu garanti ». Ceux-ci, rassemblés à Paris dans le collectif Cargo, ont choisi comme terrain d'intervention AC!, mais leurs productions théoriques séduisent un public bien plus large, notamment dans les milieux intellectuels qui discutent de « fin du travail », « tiers secteur », « nouveau contrat social »..., avec lesquels ils partagent la fausse naïveté de ceux qui évacuent de leur raisonnement la réalité des intérêts, du pouvoir et du rapport de forces entre les classes. Chez les « qarantistes » aussi, l'impasse sur la question de la répartition du travail est totale — qu'il s'agisse du travail salarié dans le cadre capitaliste d'aujourd'hui ou du seul travail socialement nécessaire (la part de la contrainte) dans une société émancipée. Ce qui soulève un petit problème théorique, mais surtout un gros problème stratégique. Car il faut pouvoir dire par guels moyens on la fait valoir, cette belle idée du revenu garanti. Est-ce par la lutte collective des travailleurs unis? Alors on ne peut faire l'impasse sur la question de la répartition du travail. Car je doute que la « créativité » revendiquée d'individus qui font tout pour marquer leur extériorité au rapport d'exploitation qui fonde l'identité du prolétaire suffise à déclencher la solidarité des esclaves du salariat. Faire valoir, comme le font les militants d'AC!, qu'un revenu de substitution pour les chômeurs qui se rapprocherait du SMIC serait le meilleur moyen de faire échec aux bas salaires est déjà plus convaincant, mais de toute évidence pas assez pour que se mettent en mouvement pour d'autres des masses qui craignent déjà de se battre pour elles-mêmes. Est-ce alors par la voie gouvernementale ou parlementaire? Le problème reste le même, car sans mouvement

^{1.} Incarnée essentiellement par les membres de Cargo, collectif d'inspiration négrienne au jargon avantgardiste mais aux pratiques entristes d'un autre âge, bien que redoutables.

^{2.} Quoi qu'en pense M. Bernard Friot, qui, dans un livre stimulant et discutable mais peu discuté, Et la cotisation sociale créera l'emploi (éditions La Dispute), nous explique en quoi l'assistance (par l'État) s'oppose à la solidarité (par la cotisation salariale), les syndicats étant à ses yeux garants de la seconde.

^{9.} Processus qui, par bien des aspects, rappelle celui des années de l'après-68 français, où l'échec de la rupture par la lutte unitaire des prolétaires avait encouragé l'idée d'une rupture par le choix de la marge (le thème du retour à la terre est d'ailleurs réapparu ici ou là vers la fin du mouvement) – avec cependant une bien plus forte dose d'opportunisme, à l'image de l'époque que nous vivons.

des lieux de sociabilité – passe au premier plan. Sur le plan revendicatif, l'articulation avec le monde du travail que représentait la RTT passe aux oubliettes. Par réaction, les « vieux » militants salariés s'éloignent, et, là où ils refusent de céder le terrain, entrent ouvertement en conflit avec les nouveaux venus. Le fossé se creuse. Du coup, quand des formes d'auto-organisation se mettent en place dans des lieux de vie, comme à Montpellier, Bordeaux ou Nantes, les chômeurs se retrouvent abandonnés, condamnés à assurer seuls le soutien aux plus galériens d'entre eux (SDF, drogués...), les militants ayant déserté – quand ils n'ont pas, comme cela s'est vu, mené un discret travail de sape.

De même, dans toutes les occasions où des chômeurs ont fait irruption sur des lieux de travail, on a pu observer de sérieuses tensions entre salariés et chômeurs. Ceux-ci – qui, je le répète, étaient plus des exclus du travail ou des précaires atypiques que de « vrais » demandeurs d'emploi – trouvaient en effet dans les mobilisations l'occasion de laisser s'exprimer leur rage et leur dégoût de l'ordre établi, ce qui se traduisait souvent par des comportements « malséants » – grafittage, petits larcins, insultes – qui ne pouvaient que choquer les salariés, pour qui le lieu de travail est aussi un lieu de vie collective soumis aux règles formelles du respect mutuel.

Actuellement tend à se répandre chez les militants de la lutte contre le chômage l'idée que l'articulation entre chômage et salariat est en train de se faire par le biais de la précarité : les précaires, parce qu'ils sont tantôt chômeurs, tantôt salariés, seraient en position d'articuler les revendications des salariés et des chômeurs. Bien que moins strictement subjectif, ce point de vue n'a pas (encore ?) trouvé confirmation dans la réalité des mobilisations : entre les collectifs de précaires enracinés dans le rapport salarial et les collectifs de chômeurs-précaires agissant sur le terrain social, la jonction s'est faite difficilement. La référence des salariés à statut précaire – qu'il s'agisse des non-titulaires de l'Éducation nationale, des précaires de Beaubourg, de la BNF... — est resté le secteur, et l'objet de leur lutte, la discrimination statutaire dont ils sont victimes. Et les occasions de rencontre entre les précaires du dedans et ceux du dehors, fournies à deux reprises par la coordination des travailleurs précaires', ont surtout fait ressortir des heurts de sensibilité.

S'îl est donc une leçon que l'on peut tirer de ce mouvement, c'est que l'unité de classe entre chômeurs et salariés ne se proclame pas : les conditions objectives de vie ne se rejoignent pas, pas plus que les expectatives. Des conjonctions fortes, inscrites dans les réalités matérielles des intérêts, restent à trouver.

La subversion par le refus du travail

Le mouvement a été aussi une occasion de regroupement pour des individus jusque-là isolés, tentés de donner une valeur positive à leur position en marge du monde du travail. Dans la plupart des villes de province, ils se sont insérés dans les collectifs existants. Mais à Paris, un pôle important s'est formé autour des rencontres organisées à la faculté de Jussieu après la fin de l'occupation de l'École normale supérieure, donnant naissance à un pôle de chômeurs « intellectualisés » attirés par la possibilité d'articuler une pratique subversive à un discours radical. L'apprentissage du débat collectif a sans doute été le plus beau succès de cette entreprise.

Le pôle « Jussieu » – le plus gros des regroupements nés dans le mouvement et revendiquant leur autonomie par rapport aux orgas de chômeurs officielles – s'est montré inventif en pratiquant des « balades » mi-organisées mi-improvisées, consistant à faire des visites surprises dans quelques lieux symboliques de l'oppression capitaliste pour y porter la contestation ou à organiser des actions collectives de « récupération » dans les restaurants ou certains magasins⁸. Sur le plan

Ainsi s'explique la revendication de « représentation des chômeurs partout où l'on décide de leur sort » avancée par les organisations qui finiront par s'autodésigner « associations de chômeurs », histoire de marquer leur territoire³, et qui, tout au long du mouvement, se retrouvera dans tous leurs tracts en fin de liste de revendications, telle une conclusion s'imposant comme une évidence.

Au moment de la naissance du mouvement, il existe donc un embryon déjà bien développé de syndicalisme de chômeurs. Des alliances se sont forgées et stabilisées au sein de structures ad hoc. S'il est difficile pour celles-ci de vivre de la cotisation d'adhérents sans le sou, elles ont su tourner la difficulté : AC! vit des subventions des syndicats qu'il fédère, les collectifs acceptant de faire acte d'allégeance à la structure nationale autoconstituée par le paiement d'une cotisation annuelle ne se bousculant pas ; les associations membres du MNCP trouvent des sous dans le cadre du travail de formation qu'elles assurent. Des différences d'histoire, de modes de recrutement et de méthodes (accompagnement dans les démarches administratives pour l'APEIS, offre de services pour le MNCP, mélange variable d'agitation propagandiste et d'entraide pour les collectifs AC!) font qu'il y a plus partage des rôles que concurrence – un peu à l'image du syndicalisme français. Ce que prouve l'organisation, depuis déjà quelques années, de manifestations communes, où ce partage des rôles devenait visible à travers les différences d'origine et de style de leurs « troupes ».

Mais il ne faudrait pas oublier de faire place dans ce tableau aux comités d'action chômeurs de la CGT, nés à Marseille du travail de mobilisation effectué par d'anciens licenciés des chantiers navals de La Ciotat. Même si l'existence officielle d'une organisation spécifique de chômeurs au sein de la CGT va à l'encontre de l'idée, persistante en milieu syndical, que les chômeurs ne peuvent être syndiqués que dans leurs syndicats d'origine, ils présentent l'avantage de permettre à la CGT, la plus « tribunicienne » des grandes confédérations, de ne pas se faire marginaliser de ce terrain revendicatif (ses militants pouvant invoquer le rôle oppositionnel joué par la CGT dans le système paritaire de gestion de l'Unedic pour évacuer le problème de sa coresponsabilité dans la permanence de ce système qui participe à l'exclusion).

Entre la CGT-chômeurs et les « associations », l'unité est plus problématique, en raison de l'incorrigible volonté d'hégémonie des cégétistes. Mais le mouvement va la rendre momentanément possible, en offrant à toutes l'occasion de jouer ensemble la carte de la reconnaissance institutionnelle. C'est ce souci d'unité des appareils, assez fort pour résister tout le temps du mouvement et même au-delà, qui justifie le terme de « bande des quatre » utilisé parfois par dérision.

La dynamique syndicale se nourrit du mouvement

Rendons à César ce qui est à César : c'est bien au travail d'agitation des « syndicats de chômeurs » que l'on doit l'impulsion initiale du mouvement. Plusieurs initiatives séparées vont se rejoindre : AC ! organise une nouvelle campagne d'agitation coordonnée de ses collectifs locaux pour dénoncer la dégressivité des allocations chômage, campagne qui prend la forme d'occupations rapides d'ANPE ou d'antennes Assedic à travers la France. Le climat est encore agité quand la CGT-chômeurs relance à Marseille sa mobilisation de fin d'année désormais rituelle, destinée à permettre aux chômeurs qui la rejoignent pour l'occasion de décrocher une part de ce qui reste du budget annuel des « fonds sociaux » des Assedic. Sauf qu'en cette fin d'année 1997, on découvre que l'existence des fonds sociaux a été remise en cause et qu'il n'y a plus rien à redistribuer...

Du coup, de rituelle, la mobilisation devient réelle : l'occupation des Assedic marseillaises n'est plus seulement passagère, elle s'installe dans la durée, dans l'idée de décrocher ce qui va alors

^{3.} Signalons un détail significatif du niveau de « fétichisation » de la représentation qui existe dans ce milieu « associatif » : le MNCP conteste la légitimité de la CGT chômeurs et d'AC! dans le rôle de représentants des chômeurs, les considérant toutes deux d'émanation syndicale.



^{7.} Née fin 1997, elle a cherché à organiser le soutien réciproque entre collectifs de précaires constitués, et a servi de lieu de rencontre à nombre de précaires isolés. Plus que des initiatives propres, elle a surtout réussi à impulser un travail de « recensement » et un fructueux débat interne. Elle a publié un numéro du journal *Tsunami*. Adresse e-mail : Coord. Travailprecaire@wanadoo.fr

^{8.} On en trouvera des récits détaillés dans Le Lundi au soleil, publié aux éditions L'Insomniaque.

s'appeler une « prime de Noël », offrant aux nombreux chômeurs de l'agglomération un lieu de rencontre et de socialisation. Les militants « associatifs » tentent de reproduire la chose ailleurs – non sans avoir dans la foulée élaboré une plate-forme revendicative commune – avec parfois un certain succès. Ainsi, l'occupation d'Assedic à Arras, organisée par le collectif AC! et par le comité d'action CGT, réussit à tenir plusieurs semaines, créant là aussi un véritable événement local. Car il est un autre ingrédient qui fait monter la crème : la presse, en mal d'événements en cette période creuse de Noël et consciente de pouvoir jouer sur une mauvaise conscience chrétienne ravivée par la débauche de consommation des fêtes, s'intéresse au phénomène. Ainsi contribue-t-elle à amplifier le mouvement : localement, en faisant connaître la mobilisation à des individus extérieurs au mouvement et en leur donnant les moyens de le rejoindre ; dans les têtes, en conférant au phénomène l'ampleur d'un événement national. Ce qui devient alors sensible, c'est la réceptivité (passive) de la société aux revendications des chômeurs, au sentiment d'injustice clamé sur les ondes – une réceptivité qui rend la carte de la répression policière plus difficile à jouer. D'où une discrète reprise en main du traitement médiatique par le gouvernement, accompagné d'un lâcher de lest de 1 milliard de francs (le « fonds d'urgence sociale »). Le mouvement va alors trouver un nouveau souffle. De janvier à début mars, les occupations se multiplieront, en nombre et en objectifs visés, et de nouveaux collectifs se créeront – un peu comme si la fin de la couverture médiatique poussait le mouvement à un effort d'imagination et d'autonomie. Les premiers signes d'épuisement n'arriveront que début mars, en partie sous l'effet d'une répression policière plus sérieuse. Mais il couvera encore pendant quelques mois, et les dernières braises ne s'éteindront qu'au cours de l'année suivante.

Dans la stratégie des « associations de chômeurs », le mouvement évidemment change la donne en faisant évoluer le rapport de forces. Pas tant, d'ailleurs, par l'ampleur en soi de la mobilisation (plusieurs centaines, moins sûrement quelques milliers de nouveaux arrivants), mais par le fait qu'elle permet de focaliser sur elles l'attention des médias. Car une des clés du succès, à leurs yeux, c'est une habile exploitation des médias, télévisuels surtout. Pour cela, outre des contacts stratégiques dans les milieux journalistiques (établis à l'occasion de mobilisations antérieures), deux conditions sont nécessaires : offrir du spectacle et s'assurer du monopole du discours revendicatif. Pour le spectacle, les ingrédients ne manquent pas : une certaine dose de sentiment d'injustice mal articulé, une autre d'illégalisme et de désordre, le tout pimenté d'une pincée de répression policière habilement mise en scène⁴, et l'audience est assurée. Quant au monopole du discours, il suffit de compter sur la réaction instinctive du journaliste d'actualité qui, par manque de curiosité, paresse ou simple respect intériorisé de « l'ordre des choses », tend spontanément la perche de son micro aux éternels mêmes individus, identifiés comme « représentants ».

Mais peut-être est-ce là que le bât blesse. Car il ne suffit pas que la presse accorde un statut de représentants à quelques candidats à cette fonction, encore faut-il que le pouvoir les estime effectivement capables d'encadrer les masses qu'ils ont mises en mouvement. Or la réalité du mouvement – observée attentivement et ostensiblement par les Renseignements généraux – ne plaide quère en ce sens.

L'adhésion de la base à ses représentants autoproclamés ne saute en effet pas aux yeux. La première raison en est sans doute le profond décalage de situation matérielle concrète entre les militants candidats au rôle dirigeant et les chômeurs en mouvement.

Ceux que l'agitation organisée attire, ce ne sont pas les « vrais demandeurs d'emploi » – non

vienne à donner une consistance politique à la légitimité immédiate dont il bénéficiait, pour pouvoir résister à la contre-offensive idéologique du gouvernement. Lorsque Jospin refuse d'augmenter sérieusement les minima sociaux pour, dit-il, ne pas faire d'affront à ceux qui gagnent à peine 2 000 F de plus à la sueur de leur front, il joue sur un des fondements de la morale ouvrière : le revenu se mérite par l'effort – autrement dit, le travail reste le seul critère juste de la répartition de la richesse collectivement produite.

Le jeu de la légitimité médiatisée est donc fragile, facile à contrer par le pouvoir, surtout dans un pays dont la presse et les médias ne brillent pas par leur indépendance d'esprit. Les chômeurs l'ont appris à leurs dépens. Et il se pourrait bien que la leçon ait aussi servi à d'autres.

L'unité chômeurs-salariés dans la lutte contre le chômage

L'idée que, le chômage étant un mal touchant l'ensemble des secteurs salariés, la lutte contre le chômage peut arriver à unifier chômeurs et salariés était l'une des idées forces à l'origine de la création d'AC! Pendant cinq ans, l'« unité chômeurs-salariés » y a été sans cesse proclamée, et les militants ont cru pouvoir lui donner réalité en articulant la revendication d'un revenu décent pour tous à celle d'une réduction du temps de travail massive et sans contrepartie, mais aussi en s'assurant de la représentation au sein d'AC! des diverses forces syndicales en rupture avec les grandes confédérations, garantes en quelque sorte de la participation du monde du travail à cette lutte contre le chômage. Certes, des frictions ont plus d'une fois laissé apparaître des différences d'exigences et d'intérêts, mais le fonctionnement même d'AC!, fondé sur l'idée que les divergences doivent se résoudre par le consensus et ne méritent pas de trouver une expression organisée, a empêché que soit prise la mesure réelle de ces divergences. C'est donc le mouvement qui va se charger de soumettre le mythe fondateur à l'épreuve de la réalité. Et, reconnaissons-le, il a mal résisté.

Si les syndicats SUD, FSU, SNUI, CNT et le courant CFDT en lutte n'ont à aucun moment refusé leur soutien officiel aux chômeurs, il ne semble pas qu'au-delà d'une présence affichée dans les manifestations et d'un soutien logistique (mise à disposition des photocopieuses, par exemple), ils aient investi beaucoup de forces dans le mouvement (à l'exception de la CNT, présente par endroits à travers ses « comités d'action chômeurs »). A cela, plusieurs explications : ce soutien affiché répondait sans doute d'abord à un souci de visibilité, dicté par une logique stratégique interne au monde des appareils syndicaux (d'ailleurs, dès l'automne 1998, lorsque certains tenteront péniblement de relancer le mouvement, on remarquera des défections syndicales jusque dans les campagnes organisées par AC!, au moment le rapprochement entre CGT et CFDT contraint les autres syndicats à revoir leurs stratégies).

Mais c'est aussi l'idée d'unité à la base entre chômeurs et salariés qu'il a fallu réinterroger. Tant qu'il s'est agi, en effet, de mobilisations pensées et mises en œuvre par des militants, syndicaux le plus souvent, un peu sur le modèle de l'agitation syndicale, les chômeurs sont restés de fait en position subalterne, se contentant du rôle de troupes. Mais, à l'hiver 97-98, ils arrivent en nombre suffisant pour devenir réellement acteurs de leur mouvement. Du coup, les priorités changent : la satisfaction des besoins immédiats – se loger, se nourrir à l'œil, mais aussi retrouver

^{4.} Une partie du petit personnel des chaînes de télévision s'y prête en fait assez volontiers, d'autant que, souvent précaire et sous-payé, il peut trouver à la couverture de ces événements un petit goût de vengeance, n'ayant pas moyen de se défendre lui-même collectivement. Et si cela transparaît aussi peu à l'écran, on le doit surtout à la censure de fait exercée par les journalistes hiérarchiques, garants d'une information « responsable ».

^{6.} Cette recherche de consensus, qui alimente un vrai souci d'unité dans la différence lorsqu'elle se fait à une échelle restreinte, est, à l'échelle des rencontres nationales, source de toutes les manipulations : les débats y prennent la forme d'une succession de prises de parole où la simple réflexion individuelle est traitée de la même manière que la prise de position d'un collectif local, et où la conclusion censée traduire le consensus est tirée... par la personne qui préside aux débats (installée dans cette position par qui ? Mystère...). Il n'est peut-être pas inutile de signaler que cette forme d'organisation désorganisée semble s'être imposée dans nombre de situations de lutte de longue haleine depuis que le centralisme démocratique n'est plus au goût du jour. Mais on est là encore loin d'une pratique de démocratie de base (à moins de considérer que la base est constituée des plus informés, des plus habiles et des plus médiatiques des militants...).

tance. Après le mouvement des sans-papiers, alors en phase descendante, il a à son tour placé sur le devant de la scène une des catégories du bas de l'échelle sociale, celles dont le mouvement de 1995 semblait avoir ignoré les exigences, ne s'intéressant, à l'apparence, qu'à la défense des intérêts des travailleurs du secteur public. Mais il me semble que le mouvement des chômeurs présente une différence de taille avec les mouvements qui l'ont précédé ou suivi. Les exigences dont il est porteur (travail ou revenu pour tous) sont fortement antagoniques au système (peu nombreux ou bien indemnisés, les chômeurs ne peuvent jouer le rôle d'épouvantail pour l'ensemble du monde salarié dont a besoin la classe capitaliste), alors que ses forces sont faibles (les chômeurs sont une catégorie instable et sans pouvoir de blocage). À la différence des mouvements antérieurs, il était donc fort improbable que le mouvement des chômeurs débouche sur une concession significative du gouvernement : il ne pouvait que s'éteindre ou gagner en force de subversion jusqu'à contaminer d'autres pans de la société. Il s'est éteint, et relativement vite : à l'automne suivant, les tentatives de relance ne pouvaient plus compter qu'avec des forces amoindries, et il ne s'agissait déjà plus d'autre chose que de nouvelles campagnes d'agitation militantes. Force est donc d'interroger les schémas et stratégies de subversion qui ont joué un rôle dans ce mouvement, et d'en comprendre les limites.

J'essaierai ici de les prendre en examen l'un après l'autre, même si c'est l'enchevêtrement de toutes ces tensions différentes qui permet de parler de mouvement.

La lutte des « sans »

Avant même le mouvement de 1995 étaient apparus des regroupements contestataires décidés à se battre aux côtés d'une frange croissante de la population touchée par la misère: Droit au logement (DAL), d'abord, issu d'un mouvement d'occupation de logements, Droits devant!! (DD) ensuite, né dans le sillage du DAL pour porter dans l'arène politique la question des « droits fondamentaux ». L'idée de ces regroupements, qui ont attiré à eux des individus qui souvent avaient fait leurs armes au PC ou chez les maos avant de « décrocher » du militantisme, était de se faire « la voix des sans-voix », autrement dit de mener une bataille politique avec (ou au nom...) des plus pauvres. Avec l'apparition du mouvement des sans-papiers, ceux qu'on appelait auparavant les exclus sont peu à peu devenus « les sans » : sans logement, sans droits, sans papiers... et bientôt, lorsque naîtra le mouvement des chômeurs, sans emploi.

Les « actions » organisées par ces regroupements sont fondées sur un mélange d'action directe et de médiatisation, celle-ci servant à compenser les faiblesses de celle-là, en exploitant la fibre égalitariste, certains préfèrent dire « républicaine », d'une partie de la population française. Le discours consiste essentiellement à dénoncer le caractère scandaleux de la misère dans une société riche. Mais ces méthodes atteignent vite leurs limites : le médiatique réclame toujours du neuf et le sentiment du scandaleux s'émousse... Ainsi le DAL s'installe-t-il peu à peu dans une proximité malsaine avec les organisations caritatives pour parvenir à rester « le » pôle de la lutte des mal logés, tandis que DD s'épuise dans un soutien aux luttes des sans-papiers fondé sur l'accompagnement individuel dans les méandres administratifs.

Le mouvement des chômeurs ne pouvait que redonner une nouvelle impulsion à cette logique d'agitation médiatisée, grâce à sa forte légitimité. La réalité ou le risque du chômage touche en effet directement une énorme partie de la population – chacun à un enfant, un frère, un cousin, un ancien collègue au chômage, chacun en connaît de près ou de loin les effets ravageurs et les craint. Plus que les « fonctionnaires », plus que les « immigrés clandestins », les chômeurs sont donc d'emblée légitimés à se faire entendre. C'est sans doute ce qui explique la grande disponibilité des médias à couvrir au départ leurs agitations.

On ne s'étonnera donc pas qu'ait été abondamment exploitée dans le mouvement des chômeurs la méthode rodée par le DAL : occupation + médiatisation. Mais pour que celle-ci se montre efficace dans la durée, il aurait fallu que le mouvement fasse autant preuve d'imagination que l'exploitation médiatique du spectaculaire a besoin de neuf... Et surtout qu'il par-

mobilisables car employant toutes leurs énergies à une recherche du travail qui suppose un autocondionnement à la soumission guère compatible avec l'esprit de la lutte – mais deux types de
chômeurs en quelque sorte « marginaux » : ceux qu'une trop longue galère a rendus définitivement inemployables et qui, le sachant, ont cessé de chercher du travail ; et, plus nombreux
encore, des précaires atypiques, qui ont organisé leur vie en fonction de leur situation de précarité, jouant sur une alternance de petits boulots et de périodes d'indemnisation, voire complétant
leur RMI par les petits boulots au noir qui se présentent. Deux catégories, en somme, qui ont
appris à domestiquer la peur de lendemains incertains, laquelle, paradoxalement, mine en profondeur le monde salarié. Et qui, par voie de conséquence, se montrent assez rétifs, voire
hostiles, aux formes d'encadrement des luttes, quand il ne s'agit pas de militants partisans de
l'action directe auto organisée.

Pour ces nouveaux venus, le mouvement est d'abord et avant tout une occasion de socialisation. En effet, les occupations, surtout lorsqu'elles sont durables, permettent de s'organiser collectivement pour la survie (manger, dormir), mais aussi pour l'avancée de la lutte (préparation et diffusion des tracts et des affiches). Elles sont aussi une occasion de libre discussion. À tel point que des lieux s'organiseront pour satisfaire ces exigences, sans avoir à dépendre de l'existence d'occupations ponctuelles : à Paris, des rencontres régulières seront organisées à l'université de Jussieu ou la Maison des ensembles, dans le seul but de débattre librement ; dans plusieurs villes, des squats collectifs s'ouvriront, autant pour satisfaire un besoin immédiat, comme à Bordeaux ou à Montpellier, que par goût de l'expérience collective, comme à Paris.

Ces nouveaux venus à l'action collective sont donc, dans l'ensemble, assez étrangers à la dimension revendicative du mouvement, manifestant vis-à-vis d'elle une sorte d'opportunisme proche de l'attitude du salarié moyen vis-à-vis de la lutte syndicale en entreprise – « si ça permet de décrocher quelque chose, c'est toujours bon à prendre ». Ce qui, là comme en entreprise, laisse les mains libres aux prétendants encadreurs mais ne leur donne guère de crédit vis-à-vis de l'interlocuteur.

Cette situation de séparation entre « représentants » et « masses » n'a donc pas empêché les premiers de mener la barque dans le sens désiré. Simplement, il leur a fallu apprendre à gérer la chose, en exploitant l'opportunisme des seconds. Ainsi a-t-on vu, dans les dernières occupations organisées par « la bande des quatre », se mettre au point un scénario bien rodé : on pénètre dans un lieu à caractère plus symbolique que stratégique, on organise une rituelle prise de parole de chaque « représentant » d'association – après s'être assuré bien sûr de la présence de quelques journalistes et caméras – on monte une délégation pour rencontrer la direction, laissant les troupes occuper ce temps à de petites récupérations, et l'on négocie une évacuation rapide contre quelque avantage immédiat – quelques liasses de tickets restaurant, par exemple, dont la distribution sera confiée, cela va de soi, à quelque responsable associatif...

Il convient cependant de dire que la gestion du mouvement par les « responsables » a connu quelques sérieux accrocs, partout où le mouvement a donné naissance à des regroupements autonomes se démarquant plus ou moins nettement des structures déjà en place. À Paris, les accrochages ont été surtout verbaux. Dans les débats de la Maison des ensembles (annexe d'AC!), c'était essentiellement la légitimité des syndicalistes (stipendiés...) en vue d'AC! à parler (sans honte...) au nom des chômeurs qui était contestée, beaucoup moins les méthodes et les buts poursuivis par ces dirigeants autoproclamés qui prenaient bien soin de se réunir dans d'autres lieux, protégés des prises de parole incontrôlées. À Jussieu, on s'est plutôt employé à reconstruire un pôle idéologique avec ses références propres, allant jusqu'à théoriser l'indifférence à la dimension revendicative... Mais en province, des conflits parfois graves, allant jusqu'à l'affrontement physique, ont opposé des collectifs AC! à d'autres collectifs nés sur d'autres exigences au cours du mouvement (qui pouvaient eux-mêmes se réclamer d'AC!, comme à Bordeaux...), où ce qui était en cause était essentiellement les méthodes manipulatrices et monopolisatrices des militants politiques tenant les rênes des collectifs déjà constitués. Signalons

aussi la naissance d'une « coordination nationale des collectifs autonomes », qui pendant plus d'un an a organisé plusieurs rencontres nationales où se mélangeaient débats, actions de récupération collectives et moments de fête, mais qui, reconnaissons-le, n'a pas poussé le désir d'autonomie jusqu'à chercher sérieusement à concevoir une forme d'auto-organisation capable de donner au mouvement une cohérence et une structuration propre qui lui aurait permis de survivre à ce moment de fièvre. Comme pour le mouvement « autonome » de la fin des années 70, l'autonomie sera pour elle surtout une question d'identité, masquant une réelle dépendance vis-à-vis des structures qu'elle conteste.

Pour quels résultats ?

Pour qui le « débordement » des organisations candidates à l'encadrement du mouvement n'est pas une fin en soi, mais tout au plus un indice, le bilan d'un mouvement doit se faire d'abord et avant tout en fonction de ses ambitions affichées. Force est donc de prendre en considération les revendications formulées dans les tracts mis en circulation.

L'essentielle de ces revendications était une demande de sous pour les plus bas revenus : « revalorisation des minima sociaux de 1 500 F », donc « pas de revenu inférieur à 4 000 F » – y compris pour les jeunes de moins de 25 ans, jusqu'à présent exclus du RMI. Bien que plus fruit du calcul stratégique des appareils que de l'exigence de justice et d'égalité de la base (exigence difficile à traduire en chiffres), cette revendication n'a pas obtenu le moindre début de concrétisation. Impossible en effet de considérer comme allant dans ce sens la revalorisation symbolique du RMI – simple rattrapage de l'inflation, de l'aveu même de Jospin – ni le 1 milliard de francs débloqué : outre son montant ridicule (333 F par chômeur officiel), cette somme était destinée à être attribuée au cas par cas, par des commissions ad hoc. Ce qui délimitait bien le cadre du négociable : celui de l'assistance, du « secours » attribué en fonction des critères (obscurs, bien sûr) des services sociaux.

La raison de ce blocage gouvernemental n'est pas à rechercher ailleurs que dans les justifications avancées par le premier ministre: pas question que les minima sociaux fassent concurrence aux bas salaires. Autrement dit, pas question, malgré la « priorité à la lutte contre le chômage » affichée depuis des années par le gouvernement, de faire quoi que ce soit qui puisse remettre en cause l'utilité du chômage pour les détenteurs du capital. Étant donné l'importance de l'enjeu, on comprend bien que seul un rapport de forces impressionnant aurait pu contraindre le gouvernement à un recul dans ce domaine. Et, à supposer que les responsables de la bande des quatre aient cru cette revendication jouable, l'illusion s'explique moins par une surestimation de leurs capacités de mobilisation que par leur proximité émotionnelle avec la gauche au pouvoir, qui leur interdit de comprendre la véritable fonction de celle-ci (les Verts, qui ont porté la revendication dans l'arène politique, jouant un rôle moteur dans cet aveuglement volontaire)⁵.

En faisant ces quelques concessions mineures, le gouvernement n'a pas fait que céder à la pression : il a aussi habilement délimité le cadre du possible pour l'action revendicative des chômeurs. Le message a été bien compris, par certains tout au moins, puisque l'on voit depuis deux ans renaître en décembre à Marseille, avec tentatives de relais dans d'autres villes, une mobilisation d'une dizaine de milliers de chômeurs réclamant, en toute modestie, une « prime de Noël »... que

Papa gouvernement accorde sans trop se faire prier – logique qui résiste désormais à tous les efforts de radicalisation.

C'est dans le même sens qu'il faut comprendre la réponse gouvernementale à l'autre revendication fondamentale du mouvement : la représentation des chômeurs au niveau institutionnel. Malgré de multiples audiences accordées par divers hauts responsables ministériels, voire par Mme Aubry en personne, rien n'a été accordé qui remette en cause l'exclusivité des confédérations syndicales dans la représentation du monde salarial. En revanche, une porte a été ouverte à la présence des « orgas de chômeurs » dans quelques commissions destinées à permettre une meilleure coordination des services chargés de la gestion des chômeurs et, plus généralement, des personnes dépendant de l'assistance de l'État (ex. : commissions d'attribution du FUS, commissions de suivi ANPE). Une façon, en somme, de mettre un peu d'huile dans des rouages encore mal ajustés...

Et, pour désamorcer toute éventualité de réorganisation d'un pôle contestataire sur la question du chômage, des moyens vont être concédés aux associations de chômeurs pour leur permettre de mieux jouer leur rôle d'encadrement. Comment en effet expliquer autrement l'octroi, quelques mois après la retombée du mouvement, de subventions non négligeables aux quatre « orgas de chômeurs »? Formation aux chômeurs, structures de travail alternatives, travail humanitaire associatif... pauvres en révolte, travaillez au développement du « tiers secteur », l'injustice sociale vous semblera moins rude!

On s'aperçoit donc, au sortir de ce mouvement, que celui-ci a contribué à faire émerger un nouveau groupe d'acteurs, les « associations de chômeurs », dont le rôle est de combler une carence de la représentation sociale, et qui devrait trouver sa place sur la scène institutionnelle à condition de respecter celle que veulent bien lui laisser les acteurs déjà en scène, à savoir la représentation d'un groupe social maintenu en marge du marché du travail et des structures qui en assurent la bonne marche, et dont la survie dépend de l'État. S'il veut bien se satisfaire de ce rôle, ce groupe d'acteurs dispose d'un terrain quasiment vierge à occuper : celui de la cogestion de l'assistance. Le système d'assistance a en effet besoin d'être modernisé pour prendre en compte l'existence durable d'une catégorie sociale dont la fonction est précisément d'être improductive... et pauvre. Un certain recul de la logique de la charité au profit d'un encadrement systématique est sans doute nécessaire, ce que la gauche au pouvoir s'emploie à faire sous couvert de la notion de « droits ». Comme le prouvent l'introduction en 1998 d'une « loi contre l'exclusion sociale » qui fixe en fait des règles de *gestion* de l'exclusion et, plus récemment, l'instauration d'une « couverture maladie universelle » qui instaure un système parallèle d'assurance maladie à destination des pauvres, que l'on pourra ainsi systématiquement mettre en fiches.

Le mouvement des chômeurs a sans doute fait comprendre aux gouvernants qu'une œuvre de pacification était nécessaire pour prévenir les risques d'explosion qui, sans elle, ne peuvent que se multiplier dans une société en voie de polarisation sociale (et ne disposant plus vraiment de l'amortisseur de la solidarité familiale). Les militants de la « lutte contre le chômage et l'exclusion » seront sans doute appelés à contribuer à cette œuvre essentielle...

S'y prêteront-ils facilement ? Cela dépend sans doute de l'impact sur les esprits de la critique subversive qui s'est *aussi* exprimée dans le mouvement, alimentée par un puissant sentiment d'injustice. Et surtout de la validité des pistes pratiques que le mouvement a explorées pour permettre à une solidarité active de l'ensemble des couches prolétaires de prendre forme.

LA VOLONTÉ DE SUBVERSION ET SES MANIFESTATIONS CONCRÈTES

Le mouvement des chômeurs s'inscrit incontestablement dans la vague de mobilisations née avec le mouvement de décembre 1995, qui a vu deux millions de salariés descendre dans la rue, et qui a marqué une rupture avec de longues années d'offensive capitaliste sans résis-

^{5.} Un bel exemple de cette proximité inavouée a été l'organisation de la dernière manifestation du mouvement, en mars 1998, où la « bande des quatre » emmènera le cortège devant l'Assemblée nationale où se discutait la première version de la loi sur les 35 heures, ce qui permit à la presse de dire qu'il s'agissait d'une manif de soutien au gouvernement.

Signalons que toutes les « perversions » de cette loi prétendant faire valoir une vieille revendication ouvrière par voie institutionnelle, en dehors de tout contexte de lutte — promotion de la flexibilité sous des formes multiples, frein à la progression salariale et surtout mise à mal du socle juridique commun à l'ensemble des salariés par la promotion des accords d'entreprise – étaient déjà repérables et en partie repérées à l'époque.